



DECLARATION LIMINAIRE

Commission Administrative Paritaire catégorie B du 30 novembre 2023

Monsieur le Président

Mesdames et messieurs,

La fin d'année approchant, nous devrions être dans de bonnes dispositions pour profiter des fêtes de fin d'année. Le constat est tout autre.

La situation mondiale est plus que préoccupante, l'actualité nous montre jour après jour que nous allons vers des jours sombres. La crise s'éternise, elle s'endurcit, approfondissant le malaise dans nos villes et nos campagnes.

La nation est consciente du coût qui nous permet de conserver notre liberté et notre souveraineté !

Cette semaine, se déroulait « La Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes », l'UNSA Défense s'associe à ce mouvement avec une attention particulière pour les femmes et enfants qui subissent les conflits. Nous souhaitons que ce mouvement perdure.

Nous avons une pensée pour le peuple Ukrainien qui en est à son 644 jours de conflits !

Ce constat ne doit pas nous faire oublier pourquoi nous sommes réunis.

Une année bien remplie, où nous avons pu avoir un dialogue franc et honnête avec l'administration. Des groupes de travaux se mettent en place à la suite des








différentes alertes que nous avons pu vous faire remonter. Par exemple celui concernant les futurs concours techniques.

L'UNSA Défense s'en félicite car cela permettra de donner au MINARM les outils nécessaires afin de faciliter le recrutement des agents pour le bon fonctionnement des services.

L'UNSA défense se réjouit d'avoir appris durant ce GT la mise en place d'un service de fidélisation des agents depuis un an. C'est aussi une de nos revendications...

L'UNSA Défense souhaiterait être impliquée dans la démarche car nous avons des bonnes idées qui reposent sur 3 axes :

-  Salarial ;
-  Qualité de vie au travail ;
-  Déroutement de carrière pour les agents.

L'UNSA défense souhaite avoir une présentation de ce service lors d'une prochaine CAP pour échanger sur les pistes engagées dans ce domaine.

Nous l'avons déjà évoqué mais le traitement des dossiers est chronophage. Les dossiers ne sont pas toujours complets et laissent apparaître de graves dysfonctionnements dans les services qui n'ont pas à être traités en CAP.

L'UNSA Défense abordera les sujets même s'ils ne sont pas de la compétence de la CAP, car des manquements graves apparaissent et doivent être traités rapidement.

L'UNSA défense souhaite souligner l'implication de l'équipe SRHC dans l'étude des dossiers qui n'a pas forcément les ressources humaines pour pallier les déficiences de l'administration.

Force est de constater que nous arrivons début décembre et que nous sommes en train de traiter des recours de CREP de début d'année...de plus nous traitons une prolongation de stage qui se termine demain !!!!!

Le rapport de fin de stage stipulant la prolongation de l'agent date du 29/09/2023, la saisie de la CAP date du 02/11/2023. Cela démontre un certain amateurisme ou














laxisme dans la gestion du dossier de la part de la chaîne d'emploi.

Des solutions auraient pu être apportées bien en avance de phase mais encore faut-il le vouloir !

L'UNSA Défense constate à nouveau l'effet perfide de la réorganisation des CAP. La suppression des CAPL entraîne de facto une augmentation de travail de SRHC qui n'a pas forcément la capacité de traiter la mission.

Nous arrivons bientôt à la St Nicolas, l'UNSA Défense préfère ce dernier que le père fouettard. L'UNSA Défense vous fait parvenir sa lettre des souhaits pour les personnels civils des Armées, le but étant de mettre des étoiles dans leurs yeux

Donc St Nicolas, si tu nous écoutes, l'UNSA Défense souhaiterait que :

-  Tu augmentes le point d'indice pour être en phase avec la situation économique ;
-  Les taux pro/pro soient en cohérence avec un déroulement de carrière bénéfique pour les agents ;
-  Les CMG soient dimensionnés de façon cohérente pour traiter correctement les dossiers des agents ;
-  La création d'un échelon sommital pour tous les grades de la catégorie B.
-  Tu remplisses les caisses du CIMOb qui a bien du mal à rembourser les agents qui ont fait l'avance de leurs frais de déplacement ;
-  D'être transparent sur les groupes du RIFSEEP ;
-  D'un troisième grade pour les aides-soignants ;
-  Les grades de TSEF1C non honorés à l'examen professionnel soient redistribués au choix.
-  Une visibilité sur l'attribution de la prime exceptionnelle qui laisse les agents parfois perplexes.

Si la charge te parait trop lourde, ton collègue le père Noël pourrait peut-être te donner un coup de main pour notre petite commande...





L'UNSA Défense porte déjà ces revendications depuis quelques temps de façon plus sage, mais n'est pas toujours suffisamment entendue, un peu d'humour s'impose ! On ne sait jamais, les souhaits pourraient être exaucés !

Lors de notre dernière déclaration liminaire, nous demandions la bienveillance de la part des employeurs envers les agents RQTH recrutés par le biais des concours (pour rappel, les postes ne sont pas spécifiques). Le handicap ne doit pas être un motif de prolongation de stage ou de non-titularisation, cela serait de la discrimination. Nous y sommes !

Concernant les examens professionnels, l'UNSA Défense souhaiterait une plus grande transparence quant à la proposition des postes aux lauréats. Les amphithéâtres avaient au moins le mérite d'indiquer tous les postes ouverts aux concours et évitaient qu'un agent se voit proposer un poste qui a déjà été accepté par un autre agent de l'examen professionnel !!!

✚ Spécifique à la filière paramédicale :

À la suite d'une bilatérale avec le DGRH-SSA, une demande de taux pro-pro triennale a été formulée.

L'UNSA Défense est outrée de la non-considération des agents paramédicaux !!! Nous rappelons que nous sommes toujours en attente des avancements au 01 janvier 2022 !

Cela va engendrer une surcharge de travail pour le CMG SGL et encore une fois les agents seront perdus dans la lecture de leurs fiches de paie !

Par ailleurs, nous avons appris que tout le travail fait en 2022 a été perdu, les ATE se voient dans l'obligation de tout recommencer.

L'UNSA exige des réponses claires en souffrance depuis plus d'un an.





En conclusion, l'UNSA Défense porte un dialogue social constructif dans l'intérêt des agents. L'enjeu est permanent et nous oblige à être proactif dans les échanges même si nous n'avons pas toujours la même vision que l'administration.

Les élus UNSA Défense aborderont comme toujours cette commission avec une vision réaliste des dossiers et donneront leurs analyses durant l'instance.

Monsieur le Président, mesdames messieurs nous vous remercions de votre attention.

